



# **Notice d'emploi**



Félicitations pour votre choix.

Votre chaudière est modulante à réglage et à allumage électronique.

Les matériaux qui la composent et les systèmes de régulation dont elle est équipée vous offrent une sécurité élevée, un grand confort et une économie d'énergie qui vous feront apprécier au mieux les avantages du chauffage autonome.

---

## Important

### **Le livret...**

doit être lu attentivement; on pourra ainsi utiliser la chaudière de manière sûre et rationnelle;  
doit être conservé avec soin de manière à pouvoir être utilisé en temps utile.

### **L'installation...**

doit être effectuée par un personnel qualifié qui sera tenu responsable du respect des normes en vigueur en matière d'installation.

### **La première mise en marche...**

doit être effectuée par un centre de service après-vente autorisé dont la liste sera jointe au présent livret.  
La garantie aura comme date de départ le jour de la première mise en marche de l'appareil.

### **Les réparations...**

doivent être effectuées exclusivement par les centres de service après-vente autorisés en utilisant des pièces de rechange d'origine; se limiter à éteindre la chaudière (voir les instructions)

### **La chaudière...**

permet de chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition;  
doit être raccordée à une installation de chauffage et/ou à un réseau de distribution d'eau sanitaire qui soient compatibles avec les fonctions et la puissance de l'appareil;  
ne doit être utilisée que pour le fonctionnement pour lequel elle a été conçue;  
ne doit pas être utilisée par des enfants ou par des personnes inexpertes;  
ne doit pas être exposée aux intempéries.

### **Il est interdit parce que dangereux...**

de boucher même partiellement les prises d'air pour l'aération du local où est installé l'appareil\*;  
de faire fonctionner en même temps que la chaudière et dans la même pièce, des aspirateurs, des cheminées et d'autres appareils similaires\*.  
\* excepté les chaudières mod. S, SR.

### **Le constructeur....**

décline toute responsabilité en cas de traductions incorrectes pouvant entraîner des interprétations erronées du présent livret;  
ne peut être tenu responsable ni de l'inobservation des instructions figurant dans ce livret, ni d'une quelconque manœuvre non décrite spécifiquement.

---

# SOMMAIRE

---


<b>1</b>	<b>Généralités</b> .....	<b>1</b>	2.4	Température eau sanitaire .....	4
1.1	Vue d'ensemble .....	1	2.5	Extinction .....	4
1.2	Soupapes d'arrêt .....	1	<b>3</b>	<b>Conseils pratiques</b> .....	<b>6</b>
1.3	Tableau de commande .....	1	3.1	Avertissements .....	6
1.4	Caractéristiques générales .....	2	3.2	Chauffage .....	6
<b>2</b>	<b>Instructions pour l'emploi</b> .....	<b>3</b>	3.3	Dispositif de contrôle des fumées ...	6
2.1	Avertissements .....	3	3.4	Protection anti-gel .....	6
2.2	Allumage .....	3	3.5	Entretien périodique .....	6
2.3	Température du circuit de chauffage	3	3.6	Nettoyage de l'habillage .....	7
			3.7	Défauts de fonctionnement .....	7

---

Modèles chauffage+sanitaire (mixtes):  
24 A, 28 A, 24 S, 28 S.

Modèles uniquement chauffage:  
24 AR, 24 SR.

---

Cet appareil est conforme à la directive 90/396/CEE. L'emploi de la marque  est donc admis.

En outre, cet appareil est conforme à la directive 87/308/CEE relativement à l'antiparasitage.

Cet appareil est construit conformément à la norme européenne en vigueur concernant la sécurité des appareils à gaz et à la norme européenne concernant les appareils électroménagers.

Dans le but d'apporter constamment des améliorations à son produit, le constructeur se réserve la possibilité de modifier les données exprimées dans cette documentation à tout moment et sans préavis.

La présente documentation est un support informatif et ne peut pas être considérée comme un contrat vis à vis de tiers.

---

# 1 GENERALITES

## 1.1 Vue d'ensemble

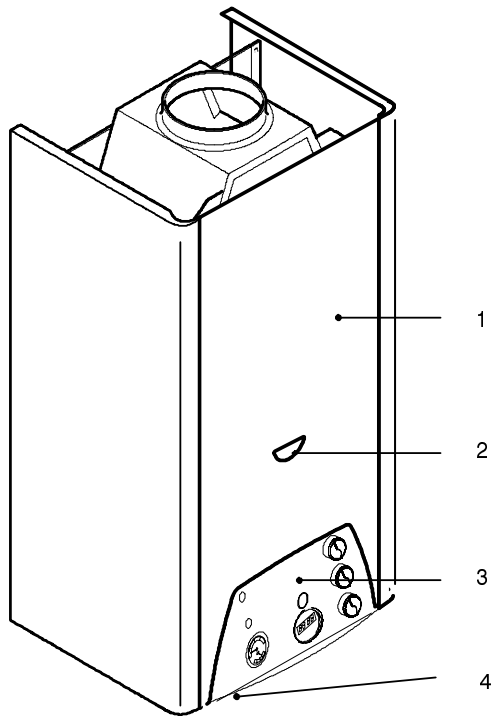


Fig. 1.1

- 1 Façade de l'habillage
- 2 Regard contrôle brûleur
- 3 Panneau avant
- 4 Etiquette signalant le type de gaz et le modèle de la chaudière (sur le panneau de protection du bas)

## 1.2 Soupapes d'arrêt

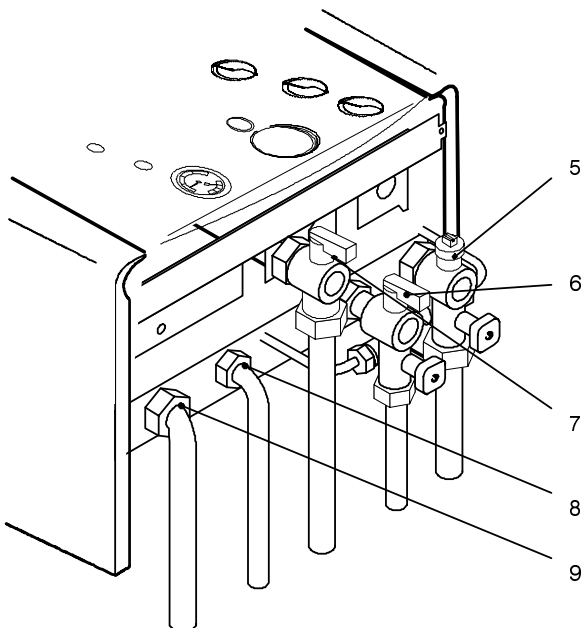


Fig. 1.2

- 5 Robinet retour chauffage
- 6 Robinet arrivée eau sanitaire
- 7 Robinet gaz
- 8 Raccord sortie eau sanitaire
- 9 Raccord départ chauffage

## 1.3 Tableau de commande

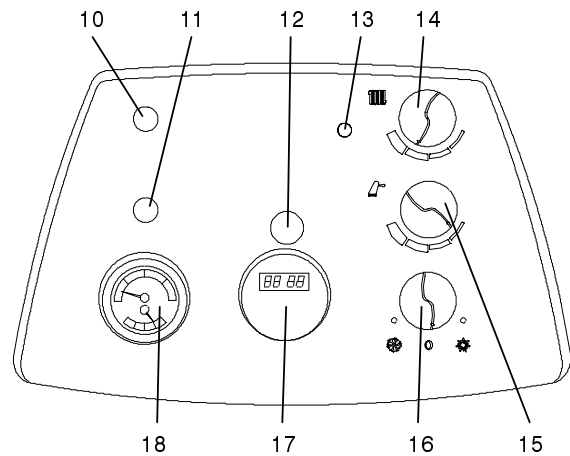


Fig. 1.3 mod. 24 A, 28 A

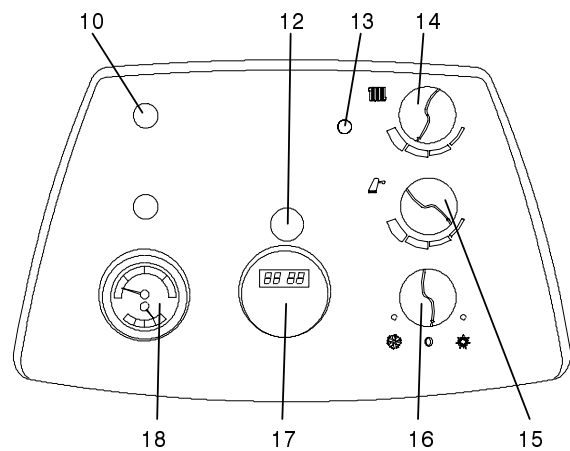


Fig. 1.4 mod. 24 S, 28 S

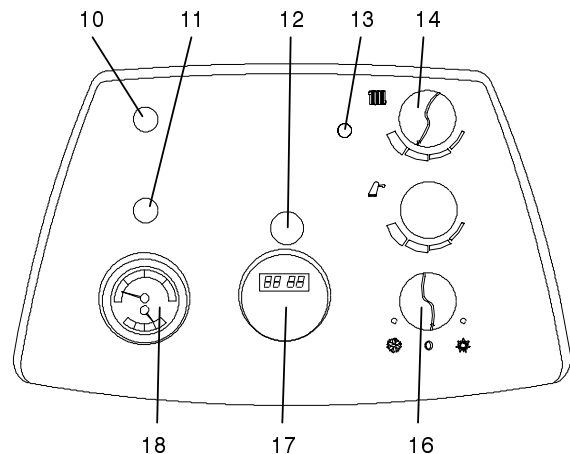


Fig. 1.5 mod. 24 AR

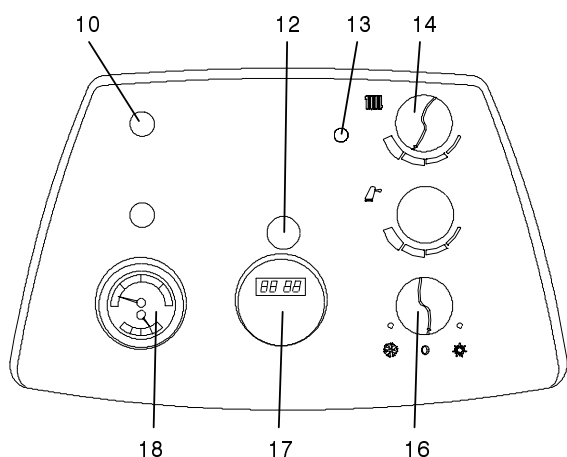


Fig. 1.6 mod. 24 SR

- 10 Bouton de réarmement thermostat de sécurité
- 11 Bouton de réarmement dispositif de contrôle fumées
- 12 Voyant de blocage et bouton de remise en marche chaudière
- 13 Voyant signalisation chaudière alimentée électriquement
- 14 Réglage température chauffage
- 15 Réglage température sanitaire
- 16 Commutateur de fonction
- 17 Horloge de programmation (accessoire)

18 Thermomanomètre circuit chauffage

## 1.4 Caractéristiques générales\*

Chauffage		
Température maximum	°C	90
Température minimum	°C	35
Pression maximum	bar	3
Pression minimum	bar	0,3

tab. 1.1

Sanitaire (chaudières mixtes)		
Température maximum	°C	55
Température minimum	°C	37
Pression maximum	bar	10
Pression minimum	bar	0,3
Débit maxi. mod 24 ( $\Delta T = 25 K$ )	l/min	13,7
Débit maxi. mod 28 ( $\Delta T = 25 K$ )	l/min	16
Débit minimum	l/min	2,5

tab. 1.2

\* Pour d'autres caractéristiques, consulter la livret *notice technique pour l'installation* au chapitre *Généralités*.

## 2 INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI

### 2.1 Avertissements

Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement de la chaudière, **il est indispensable** qu'un centre de service après-vente ait effectué toutes les vérifications du premier allumage.

La description des vérifications est reportée dans le livret *notice technique pour l'installation* au chapitre *Mise en service*.

Contrôler si la mise en eau du circuit de chauffage a été correctement effectuée (même si la chaudière ne sert qu'à la production d'eau chaude sanitaire) en vérifiant si la pression indiquée par le thermomanomètre (18) **n'est pas inférieure** à celle indiquée dans la Fig. 2.1.

Dans le cas contraire, compléter le remplissage de manière correcte comme indiqué dans la section "*Si pendant le fonctionnement, vous entendez des bruits causés par la présence de bulles d'air*" au chapitre 3.7 de la page 7 "*Défauts de fonctionnement*".

Au cas où la chaudière ne serait pas mise en marche ou bien utilisée pendant des périodes froides, avec risque de gel, vidanger la chaudière (circuit chauffage et sanitaire) et vidanger les installations de chauffage et sanitaire.

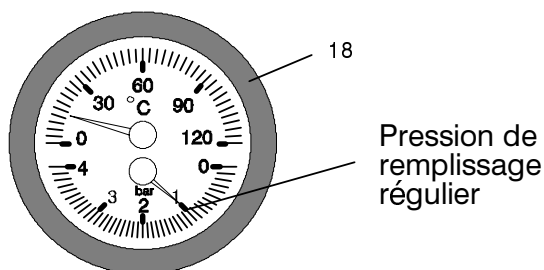


Fig. 2.1

### 2.2 Allumage

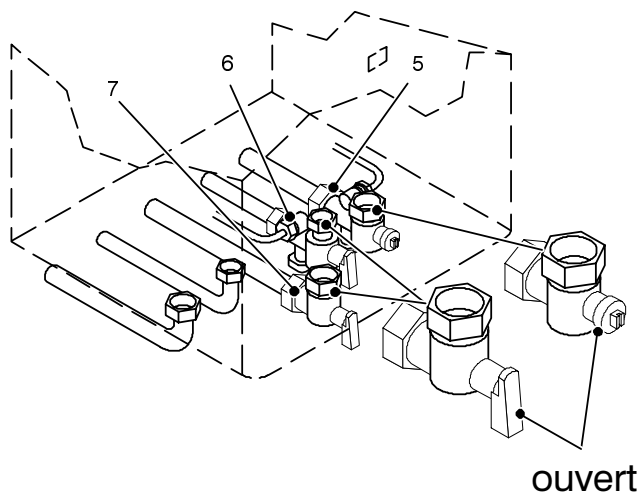


Fig. 2.2

- 1 Vérifier si les robinets situés au bas de la chaudière sont ouverts (Fig. 2.2).
- 2 Brancher la chaudière en actionnant l'interrupteur bipolaire prévu sur l'installation.
- 3 Si vous désirez que votre chaudière fonctionne en chauffage pour les modèles *uniquement chauffage* ou en chauffage/sanitaire pour les modèles *mixtes*, positionner le commutateur (16) comme indiqué dans la Fig. 2.3.

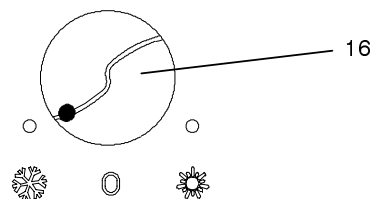


Fig. 2.3

- 4 Si vous souhaitez uniquement la production d'eau chaude pour usage sanitaire, positionner le commutateur (16) comme indiqué dans la Fig. 2.4 (uniquement chaudières **Mixtes**).

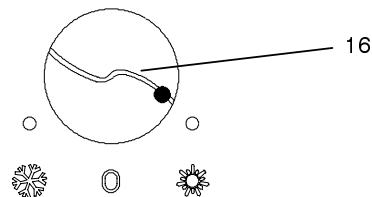


Fig. 2.4

### 2.3 Température du circuit de chauffage

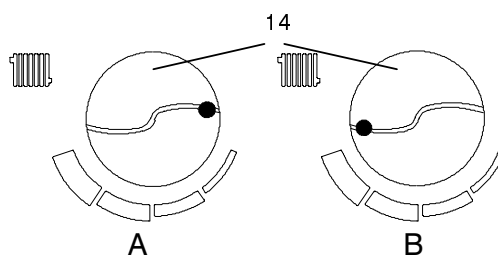


Fig. 2.5

La température de départ de l'eau du chauffage peut être réglée de 35°C environ minimum (Fig. 2.5A) à 90°C environ maximum (Fig. 2.5B), à l'aide de la manette (14).

Le réglage de la puissance de chauffage de la chaudière est automatique. La puissance maximum, réglée en usine, peut cependant être diminuée en fonction des nécessités de l'installation. Cette opération ne nuit pas à la puissance maximum en cas de fonctionnement en sanitaire.

Ce réglage doit être effectué par un personnel qualifié. Nous vous conseillons de vous adresser au Centre de Service Après-vente.

## Instructions pour l'emploi

Le réglage de la température de la chaudière modifie le débit du gaz au brûleur en fonction des nécessités thermiques de l'installation. Par conséquent, il sera normal de voir le brûleur allumé pendant des périodes plus ou moins longues alors que la flamme est au minimum.

### Réglage

Afin d'obtenir les conditions maximales d'économie et de confort offertes par votre chaudière, nous vous conseillons de régler la température de l'eau de chauffage selon la température extérieure, en positionnant la manette comme suit:

inférieure à  $-5^{\circ}\text{C}$  de  $5$  à  $15^{\circ}\text{C}$

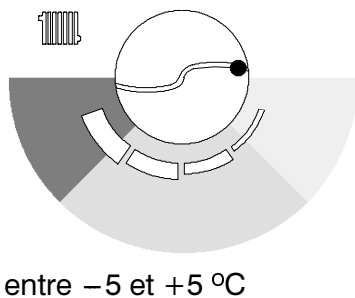


Fig. 2.6

Votre installateur qualifié vous indiquera comment régler au mieux votre installation.

Le thermomanomètre (18 – Fig. 2.1) vous permettra de vérifier si vous avez atteint la température désirée.

### 2.4 Température eau sanitaire (uniquement pour chaudières Mixtes)

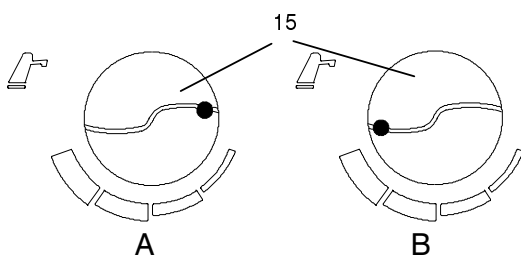


Fig. 2.7

La température de l'eau chaude sanitaire en sortie de la chaudière peut être réglée d'un minimum d'environ  $37^{\circ}\text{C}$  (Fig. 2.7A), jusqu'à un maximum d'environ  $55^{\circ}\text{C}$  (Fig. 2.7B), en actionnant la manette (15).

Le réglage de la température de l'eau chaude sanitaire est totalement indépendant du réglage de la température du circuit de chauffage.

Le système de réglage intégré à la chaudière module automatiquement le débit du gaz au brûleur afin de maintenir la température de l'eau

chaude prélevée constante et ceci dans les limites de la puissance maximum de la chaudière.

En cas de prélèvement avec un bas débit ou bien avec le réglage de la température au minimum, il est normal d'observer un fonctionnement avec des cycles d'allumage et d'extinction du brûleur.

### Réglage

Nous vous conseillons de régler la température de l'eau sanitaire à une valeur qui soit compatible avec les besoins de puisage, de manière à limiter son mélange avec de l'eau froide. De cette façon, vous apprécierez pleinement les caractéristiques de la régulation automatique.

En outre, en cas d'eau très calcaire, **ne pas dépasser la position de la Fig. 2.8** de la manette de régulation de l'eau sanitaire (15) correspondant à environ  $50^{\circ}\text{C}$  (Fig. 2.8). Vous éviterez ainsi les phénomènes fastidieux d'incrustations ou d'entartrage.

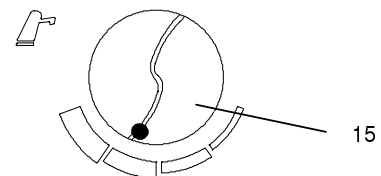


Fig. 2.8

En pareil cas, il est conseillé de faire installer un petit adoucisseur; vous éviterez d'avoir recours à des adoucissements périodiques de l'eau.

Ainsi, le rendement de l'échangeur sanitaire se maintiendra inchangé et vous ferez des économies de gaz.

Si le débit maximum de l'eau chaude sanitaire est trop élevée et ne permet pas d'atteindre une température suffisante, faire installer un limiteur de débit par le Technicien du service après-vente agréé.

### 2.5 Extinction

Pour éteindre la chaudière, positionner le commutateur (16) comme indiqué dans la Fig. 2.9.

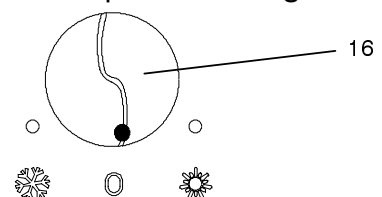


Fig. 2.9

Si votre chaudière doit rester pendant une longue période sans fonctionner:

- 1 débrancher la chaudière à l'aide de l'interrupteur omnipolaire prévu sur votre installation;



---

## Instructions pour l'emploi

---

2 fermer le robinet d'alimentation du gaz et le robinet d'arrivée de l'eau sanitaire (7 et 6) placés sous la chaudière (Fig. 2.10);

3 vidanger, si cela est nécessaire, les circuits hydrauliques comme indiqué dans le livret *notice technique pour l'installation* au chapitre *entretien*.

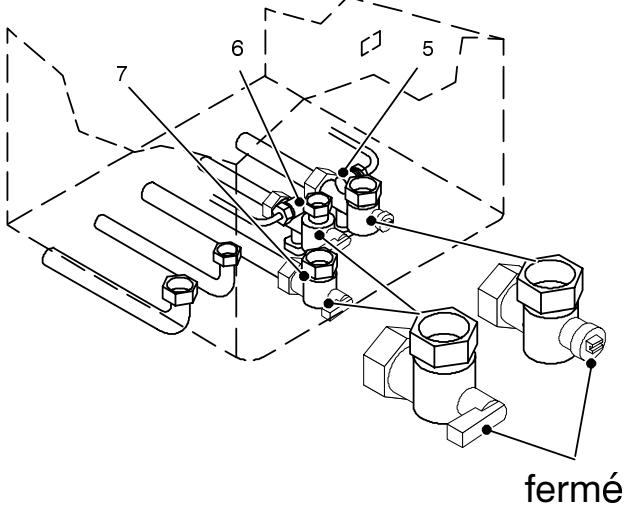


Fig. 2.10

## 3 CONSEILS PRATIQUES

### 3.1 Avertissements

En présence d'émanations de gaz:

- ne pas actionner les interrupteurs électriques, le téléphone ou tout autre objet pouvant provoquer des étincelles;
- ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres afin de créer un courant d'air qui purifie la pièce;
- fermer les robinets du gaz;
- demander au personnel professionnellement qualifié d'intervenir.

Avant de mettre en marche la chaudière, nous vous conseillons de faire vérifier par un personnel professionnellement qualifié si l'installation du gaz:

- est parfaitement étanche;
- est bien dimensionnée pour le débit nécessaire à la chaudière;
- est équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prescrits par les normes en vigueur.
- Veiller à ce que l'installateur ait bien raccordé l'évacuation de la soupape de sûreté à un entonnoir de décharge.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas d'inondation causée par l'ouverture de la soupape de sûreté lorsque celle-ci n'a pas été correctement raccordée à un réseau d'évacuation.

Ne pas toucher l'appareil en ayant des parties du corps mouillées ou humides et/ou avec les pieds nus.

Arrêter l'appareil en cas de travaux ou d'opérations d'entretien effectués sur les structures placées à proximité des conduits de fumées et/ou sur les dispositifs d'évacuation des fumées ou de leurs accessoires. Lorsque les travaux sont terminés, faire vérifier le fonctionnement des conduits ou des dispositifs d'évacuation par un technicien qualifié.

### 3.2 Chauffage

Pour que la chaudière fonctionne de manière rationnelle et économique, faire installer un thermostat d'ambiance.

Ne jamais fermer le radiateur de la pièce dans laquelle le thermostat d'ambiance est installé.

Si un radiateur (ou un convecteur) ne chauffe plus, vérifier s'il n'y a pas d'air dans l'installation et si le robinet est bien ouvert.

Si la température ambiante est trop élevée, ne pas agir sur les robinets des radiateurs, mais diminuer la température de chauffage à l'aide du thermostat d'ambiance ou de la manette appropriée (14 – Fig. 3.1).

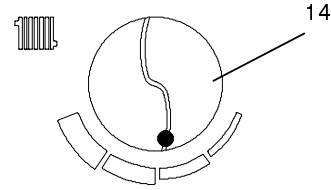


Fig. 3.1

### 3.3 Dispositif de contrôle des fumées

Les chaudières 24 A, 28 A et 24 AR sont équipées d'un dispositif de contrôle pour l'évacuation correcte des produits de la combustion.

Si des gaz brûlés pénètrent dans le local (obstruction ou inefficacité du tube d'évacuation des fumées), ce dispositif interrompt l'alimentation du gaz et arrête le fonctionnement de la chaudière.

L'arrêt se manifeste sous forme de blocage de sécurité.

Pour remettre en marche la chaudière, consulter le paragraphe 3.7 de ce chapitre.

Si ce dispositif intervient fréquemment, cela signifie que le système d'évacuation des fumées ne fonctionne pas parfaitement (cheminée ou conduit de fumée). En pareil cas, s'adresser au centre de service après-vente.

### 3.4 Protection anti-gel

Au cas où la chaudière ne serait pas utilisée pendant des périodes froides, avec risque de gel, s'adresser à un technicien qualifié pour vidanger la chaudière (circuit de chauffage et sanitaire) et vidanger les installations de chauffage et sanitaire.

### 3.5 Entretien périodique

Pour que la chaudière fonctionne de manière efficace et correcte, nous vous conseillons de vous adresser au moins une fois par an à un technicien du centre de service après-vente afin qu'il procède à son entretien et à son nettoyage.

Lors de ce contrôle, les composants les plus importants de la chaudière seront inspectés et nettoyés. Ce contrôle pourra se faire dans le cadre d'un contrat d'entretien.

Nous vous conseillons notamment de faire vérifier:

- l'échangeur primaire;
- l'échangeur sanitaire;

## Conseils pratiques

- le brûleur principal;
- le tube d'évacuation des fumées et le conduit de fumée;
- la pressurisation du vase d'expansion;
- la mise en eau du circuit de chauffage;
- la purge de l'air dans l'installation de chauffage
- le contrôle général du fonctionnement de l'appareil.

### 3.6 Nettoyage de l'habillage

Avant d'effectuer toute opération de nettoyage, débrancher l'appareil du réseau électrique en agissant sur l'interrupteur bipolaire prévu sur l'installation.

Pour le nettoyage des panneaux extérieurs, utiliser un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de solvants, de poudres ou d'éponges abrasives.

Ne pas nettoyer l'appareil et/ou les différentes parties qui le composent avec des substances facilement inflammables (par exemple: essence, alcool, naphte, etc...).

### 3.7 Défaits de fonctionnement

**Si le voyant de blocage s'allume (12 – Fig. 3.2)...**

cela signifie que la chaudière est en état de mise en sécurité.

Pour que la chaudière puisse fonctionner de nouveau, il faut appuyer sur le voyant qui sert également de bouton-poussoir pour la remise en marche (Fig. 3.2).

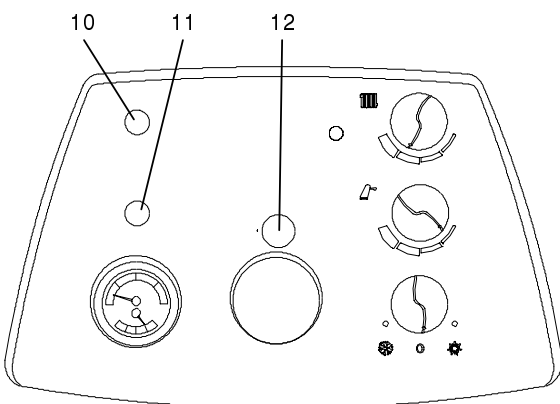


Fig. 3.2

Au premier allumage ou suite à des opérations d'entretien effectuées sur l'installation gaz, il peut être nécessaire de répéter plusieurs fois l'opération de remise en route afin d'éliminer l'air présente dans les tuyauteries du gaz.

**Si le voyant de blocage (12 – Fig. 3.2) est éteint mais si la chaudière ne fonctionne pas ...**

Il est possible que le thermostat de sécurité (10 – Fig. 3.2) soit intervenu. Pour le réarmer, appuyer sur le bouton après avoir enlevé le capuchon de protection.

Il peut y avoir également un blocage de sécurité en cas d'intervention du dispositif de contrôle des fumées décrit au paragraphe 3.3 de ce chapitre. Pour le réarmer, appuyer sur le bouton 11 de la Fig. 3.2 après avoir enlevé le capuchon de protection.

**Avertir immédiatement le centre de service après-vente en cas de blocage dû aux inconvénients cités ci-dessus.**

**Si la chaudière ne démarre pas...**

et notamment après une longue période d'arrêt, il est probable que le circulateur soit bloqué.

Dans ce cas, arrêter la chaudière comme indiqué au paragraphe 2.5 de la page 4 de la présente notice et faire débloquer le circulateur par un technicien compétent comme illustré dans le livret *notice technique pour l'installation* au chapitre *mise en service*.

**Si, pendant le fonctionnement, vous entendez des bruits causés par la présence de bulles d'air ...**

Il faut vérifier la pression sur le thermomanomètre (18 – Fig. 3.3) et éventuellement compléter le remplissage.

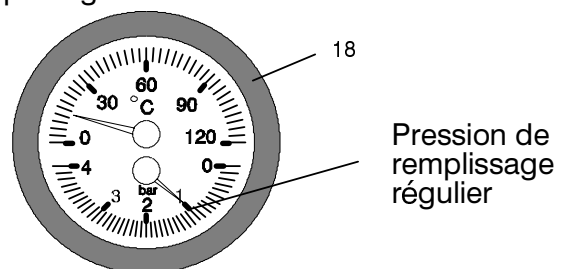


Fig. 3.3

Dévisser les robinets de remplissage (B – Fig. 3.4) placé sous la chaudière et, en même temps, vérifier sur le thermomanomètre (18 – Fig. 3.3) la pression du circuit de chauffage.

La pression indiquée par le thermomanomètre devra être comprise entre 1 bar et 1,5 bar.

Lorsque l'opération est effectuée, refermer le robinet de remplissage.

Purger éventuellement l'air dans les radiateurs.

**Si la pression au thermomanomètre (18 – Fig. 3.3) a baissé...**

## Conseils pratiques

il faut ajouter à nouveau de l'eau dans l'installation de chauffage de manière à ce que la pression atteigne une valeur adéquate (Fig. 3.3).

Si vous ajoutez de l'eau trop fréquemment, faire contrôler par le centre de service après-vente s'il y a des fuites causées par l'installation.

**Si l'eau déborde de la soupape de sûreté (A – Fig. 3.4)...**

contrôler si le robinet de remplissage (B – Fig. 3.4) est bien fermé ou bien.

Contrôler sur le thermomanomètre (18 – Fig. 3.3) que la pression du circuit de chauffage n'ait pas une valeur proche de 3 bar. Dans ce cas, une hausse de la température du circuit pourrait provoquer l'ouverture de la soupape de sûreté.

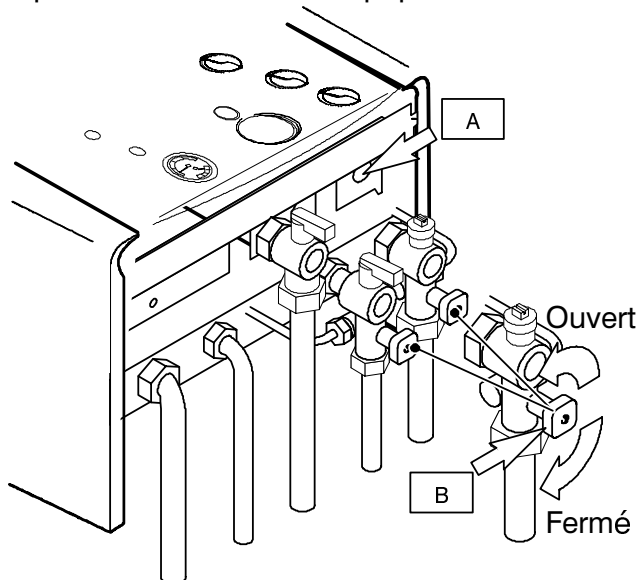


Fig. 3.4

Afin que cette situation ne se produise pas, nous vous conseillons de vidanger une partie de l'eau de l'installation à travers les purgeurs qui se trouvent sur les radiateurs de manière à ramener la pression à une valeur régulière (Fig. 3.3).

**S'il arrive que la chaudière a des fuites d'eau...**

fermer les robinets placés sous la chaudière (7 et 6 – Fig. 3.5) et appeler le Technicien du service après-vente agréé.

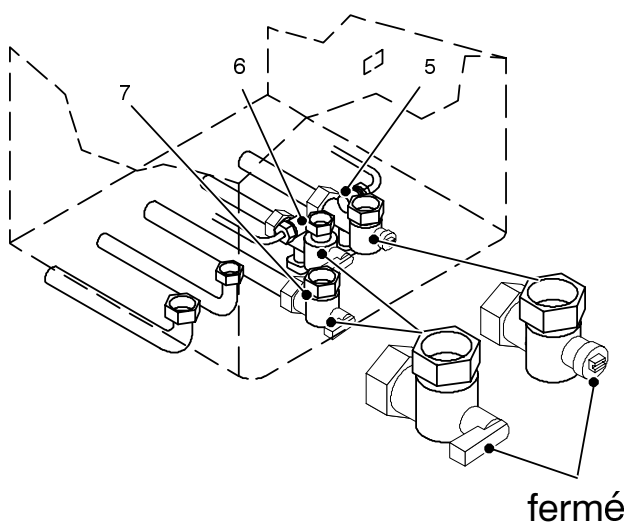


Fig. 3.5

**En cas de défauts de fonctionnement différents de ceux mentionnés ci-dessus, il faudra arrêter la chaudière comme indiqué au paragraphe 2.5 de la page 4 et appeler un technicien du centre de service après-vente.**









17962.0640.2 0003 (A5)

**BIASI FRANCE**

38290 SAINT – QUENTIN FALLAVIER